

MOT DU PRÉSIDENT

Sur le plan de l'activité, l'année 2010 s'est inscrite dans le sillage de 2009, avec une croissance modérée des concours des métiers de financement, liée à une conjoncture encore incertaine et, concomitamment, à une vigilance accrue des sociétés de financement face au risque.

Sur le plan professionnel, l'année 2010 et les premiers mois de l'année 2011 ont été porteurs, comme les exercices précédents au demeurant, de nombreuses réalisations et il suffit à cet égard de citer l'institution du Médiateur de l'APSF, l'adoption d'un code d'éthique des métiers de financement ou encore les premières actions de lutte contre la fraude.

Sans doute faut-il aussi, pour compléter ce très bref panorama de nos réalisations, citer l'élaboration d'un «Manuel des pratiques du crédit-bail», conçu comme un document de référence pour cette profession et ses partenaires quant à ses usages depuis près de cinquante ans, ainsi que l'avancée réalisée en vue de l'harmonisation des pratiques des sociétés de crédit-bail.

Par-delà ces réalisations, ce qui retient l'attention de mon point de vue, c'est la volonté de toujours avancer et de ne jamais renoncer à l'espoir de faire valoir le bien-fondé de ses démarches, surtout quand elles sont légitimes et donc parfaitement justifiées. À cet égard, l'APSF, à force de détermination, de persévérance et de pédagogie, a enfin trouvé l'écoute nécessaire sur des questions fiscales et sur la présentation au public des opérations d'assurance, la voie vers des solutions à ces questions étant à présent ouverte, pour ne pas dire que leur résolution est imminente.

En même temps, le Conseil de l'APSF, inscrivant son action dans une logique d'anticipation, de prévision et, autant que faire se peut, de maîtrise du futur, a engagé sa réflexion sur le développement de nos métiers (cas du crédit à la consommation et du factoring), sur les synergies entre opérateurs d'un même métier (banques et sociétés spécialisées dans le cas du factoring) ou entre différents métiers spécialisés (cas du cautionnement avec le leasing, d'une part, et le factoring, de l'autre).

Dernier point et non des moindres au cours de cet exercice 2010 et des premiers mois de l'année 2011, et ce n'est pas seulement un engagement formel ou de circonstance, l'APSF a renouvelé son soutien à l'INDH à travers des dotations destinées à plusieurs associations caritatives.

Abdelkrim Bencherki